

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Pays de la Loire



résultats de recherche

Juin 2014 • LAIT • 4 pages n°132

S'adapter à une sécheresse ! **Constituer des reports de sécurité**

Rédacteurs : Conseillers Lait Bio, Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

Diffusion de l'information coordonnée par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

POURQUOI CHOISIR CETTE STRATEGIE ?

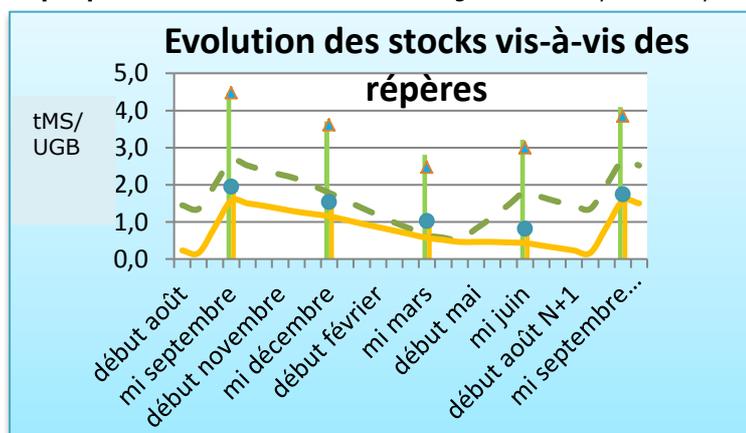
La logique de fonctionnement des éleveurs dans cette stratégie est de continuer à produire le volume habituel de lait lors des années déficitaires en fourrages, sans changer le mode de conduite du troupeau. Les éleveurs veulent garder une certaine « sérénité » en cas de sécheresse grâce aux stocks constitués les années moyennes et les bonnes années. Les éleveurs concernés souhaitent privilégier la sécurité par rapport à la recherche de fourrages, parfois difficiles à trouver en période de pénurie. De plus, ces fourrages achetés les années sèches peuvent être de qualités variables.

MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE

Ces éleveurs misent sur la constitution progressive de stocks de sécurité d'une campagne à l'autre. Ils ne souhaitent pas en particulier ensiler des céréales car celles-ci ont parfois de faibles valeurs alimentaires en année de sécheresse (*faibles teneurs en grains*).

Les stocks de sécurité sont réalisés progressivement chaque année en adoptant un chargement plus faible que celui permis par le potentiel des sols. La surface fourragère est excédentaire par rapport aux besoins. Suivre sa trésorerie fourragère est un préalable pour optimiser cette stratégie afin d'identifier les niveaux de sécurité souhaitables et d'ajuster au plus juste l'assolement et la conduite animale. Le stress lié à la « chasse » aux fourrages l'année sèche est moindre, sauf en cas de deux années de sécheresse consécutives.

Graphique 1 : *Suivre sa trésorerie fourragère est indispensable pour optimiser cette stratégie.*



Cette stratégie nécessite un suivi des stocks afin de ne pas amonceler les stocks d'années en années. Dans l'exemple, l'assolement permet de maintenir les stocks *totaux* (barre verte) avec 1,2 t de ms d'avance par rapport aux besoins (courbe en pointillée verte). Les stocks de maïs sont également sécurisés (courbe jaune).

Principaux changements techniques induits par cette stratégie

Cette stratégie a été simulée sur une « exploitation type Bio » avec 420 000 l de lait produits avec 68 vaches Prim'Holstein à 6200 l/an et une SAU de 100 ha. Avec les 21 génisses de renouvellement et 95 UGB au total, l'exploitation a besoin de 85 ha de SFP en année moyenne dont 10 ha de maïs. Il reste 15 ha pour des céréales en grande partie intra-consommées et qui permettent d'être autonome en paille litière.

L'année sèche, on considère une perte de 1,1 tMS/ha d'herbe et 1,3 tMS/ha de maïs soit 110 tMS de déficit en fourrages à combler.

EVOLUTION DE L'ASSOLEMENT LIE A CETTE STRATEGIE ET IMPACTS ECONOMIQUES

Pour constituer les stocks de sécurité qui permettent de faire face par anticipation à un déficit de 110 tonnes l'année sèche, il faut diminuer chaque année pendant 5 ans auparavant la surface en céréales de 4 ha au profit de la surface fourragère. L'impact économique de cette stratégie est donc directement lié aux pertes de marges cultures et aux coûts de récolte et de stockage de ces fourrages d'avance.

Tableau : Impacts économiques de cette stratégie.

PRODUITS EN MOINS/CHARGES EN PLUS	PRODUITS EN PLUS / CHARGES EN MOINS
<u>Produit cultures en moins</u> : 4 ha * 35 q * 32 € * 5 ans = 22 400 € <u>Achats de paille en plus sur 5 ans</u> : 4 ha * 4 t * 85 € * 5 ans = 6 800 € <u>Coût de la SFP en plus en moyenne sur 5 ans</u> 0,4 ha de maïs * 450 € * 5 ans = 900 € 3,6 ha de prairies à 50 € / ha * 5 ans = 900 € Charges de récolte pour 95 t foin / enrub. (22 ha à 4,3 t/ha à 60 €/ha) = 1 320 € <u>Hangar en plus pour le foin d'avance</u> 100 m ² amortis sur 15 ans = 2 740 €	<u>Charges de mélo en moins</u> : 4 ha * 265 € * 5 ans = 5 300 € <u>Charges d'implantation et de méca de 3,6 ha de cultures en moins</u> : 3,6 ha * 150 € * 4 ans = 2 160 € <u>Charges de récolte d'herbe en moins l'année sèche</u> : -11 €/ ha * 75 ha = 825 € Variation de stocks de fourrages : p.m.
Total effets négatifs hors FF = 35 060 €	Total effets positifs = 8 285 €

Bilan :- 26 775 € soit - 64 € / 1 000 l sur une année ou - 13 €/1 000 l/an sur 5 ans.

Conserver ses fourrages en périodes de bons rendements fourragers peut aussi permettre de constituer des stocks de sécurité, notamment dans les exploitations où le potentiel sol et la présence de prairies naturelles limitent la surface en céréales. Les bonnes années, le prix de vente du foin est plus faible (*de l'ordre de 100 €/t*). En intégrant également le stockage d'un peu de maïs ensilage d'avance à la place de la vente de maïs grain les bonnes années, l'impact est alors de -13 425 € soit - **33 € / 1 000 l. soit -7 €/1 000 l/an** sur 5 ans.

UNE STRATEGIE QUI DEMANDE DE L'ANTICIPATION AVEC LA NECESSITE DE SUIVRE SA TRESORERIE FOURRAGERE

- Le maintien de la production par la constitution de stocks de sécurité au détriment de surfaces en céréales induit une avance de trésorerie de 27 000 € sur cinq ans soit 5 400 €/an.

- Dans le cas du maintien de stocks fourragers excédentaires les bonnes années plutôt que leur vente, l'immobilisation de trésorerie est moindre mais néanmoins significative : 13 400 € sur 5 ans soit 2 700 €/an en moyenne.

Dans tous les cas cette stratégie nécessite un suivi dynamique de la trésorerie « en fourrages » afin de ne pas couler sous les stocks après plusieurs années de rendements « normaux » voire excédentaires. Elle a l'avantage de limiter les transitions alimentaires liées à l'arrivée de nouveaux fourrages. Elle est néanmoins difficilement reproductible en cas de deux années de sécheresse consécutives.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs dans les chambres d'agriculture

Coordination régionale du réseau Lait Bio :
 D. DESARMENIEN
Loire-Atlantique : J.C.HUCHON / ☎ 02 53 46 60 01
jean-claude.huchon@loire-atlantique.chambagri.fr
Maine et Loire : F. BATAIS / ☎ 02 41 33 61 00
francois.batais@maine-et-loire.chambagri.fr

Mayenne : D. DESARMENIEN / ☎ 02 43 67 37 25
didier.desarmenien@mayenne.chambagri.fr
Sarthe : F. GARREAU / ☎ 02 43 29 24 24
fabien.garreau@sarthe.chambagri.fr
Vendée : L. GABORIAU / ☎ 02 51 36 82 71
laurent.gaboriau@vendee.chambagri.fr

Programme financé par :



Programme de recherche réalisé par :



Résultats diffusés par :

